

Appel de propositions de recherche :

Renforcer la croissance propre, la compétitivité et la résilience économique du Canada

Date limite de soumission : 20 janvier 2026

Le Réseau de recherche sur les politiques économiques et environnementales (RRPEE) lance un nouvel appel de propositions de recherche. Cet appel cible la recherche universitaire sur les politiques **qui renforce la base de données pour les stratégies de croissance propre et la compétitivité du Canada dans une économie en voie de décarbonisation**. Cet appel vise à répondre aux besoins émergents en matière de recherche axée sur les politiques concernant la transition vers l'énergie propre qui garantit la compétitivité, la prospérité et la résilience continues du Canada dans un avenir à faible émission de carbone.

Les thèmes suivants illustrent les principaux domaines d'intérêt pour ce cycle de financement. Les recherches proposées peuvent porter sur un ou plusieurs de ces thèmes. Elles peuvent aussi porter sur des questions connexes, à condition que les projets contribuent à la compréhension de la manière dont le Canada peut aligner ses stratégies de croissance propre, de compétitivité et de résilience économique. Des exemples de questions sont fournis pour chaque thème, mais les soumissions ne se limitent pas à ces suggestions et d'autres propositions connexes sont également les bienvenues :

1. Améliorer la productivité et la compétitivité dans une économie à croissance propre

- Quels sont les effets sur la productivité et la compétitivité de l'adoption de technologies à faibles émissions de carbone par les entreprises au Canada, et quels sont les obstacles ou les facteurs favorables qui influencent leur adoption dans les différents secteurs ?
- Quelles preuves issues de la théorie, de la pratique, de la modélisation ou d'études de cas montrent que les politiques à faible intensité de carbone ou les approches réglementaires en matière de croissance propre peuvent accroître la productivité canadienne, en particulier dans les secteurs à forte intensité comme ceux de ressources ? Comment ces preuves peuvent-elles être utilisées pour éclairer les investissements dans des projets industriels propres ou projets d'envergure ?
- Quels sont les défis auxquels sont confrontés les gouvernements locaux et régionaux dans la mise en place de chaînes de valeur industrielles propres et/ou à faible intensité de carbone ? Existe-t-il des exemples d'approches ou d'innovations en matière de gouvernance qui ont fait leurs preuves et qui pourraient être reproduits à plus grande échelle afin de soutenir les efforts régionaux visant à éclairer

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada





la conception des politiques fédérales ou les investissements en faveur d'une plus grande compétitivité et d'une meilleure résilience économique ?

- Comment les différentes approches de mesure de productivité ou de compétitivité influencent-elles notre compréhension ou nos réponses aux questions ci-dessus, par rapport aux mesures plus conventionnelles ? Existe-t-il des preuves que les mesures de productivité traditionnelles nous font perdre de vue d'informations clés pour améliorer la productivité propre ou la compétitivité au Canada ?

2. Renforcer la résilience et la solidité des politiques climatiques au Canada

- Quelles preuves existent concernant la nature et l'ampleur des retombées (positives ou négatives) découlant des politiques climatiques et industrielles canadiennes ou des « ensembles » de politiques (par exemple, combinaisons de tarification du carbone, de réglementations et de subventions) à ce jour ? Par exemple, les combinaisons de tarification du carbone, de réglementations et de subventions. Comment les dispositifs de gouvernance ont-ils influencé leur émergence ?
- Quels cadres politiques ou mécanismes institutionnels peuvent renforcer la capacité du Canada à générer, diffuser et capter les retombées positives des innovations propres issues des investissements dans l'industrie propre ou dans les projets d'envergure ? Existe-t-il des preuves issues de la théorie, de la pratique, de la modélisation ou d'études de cas qui démontrent que les politiques climatiques ou de croissance propre peuvent améliorer la compétitivité industrielle ou commerciale ?
- Quelles approches stratégiques en matière d'élaboration ou de mise en œuvre de politiques permettent le mieux d'harmoniser les politiques climatiques, industrielles et commerciales du Canada afin de maximiser les retombées positives et de minimiser les retombées négatives ? Compte tenu de la forte intégration du Canada dans les marchés américains et mondiaux, ainsi que de l'importance de la coordination fédérale-provinciale/territoriale, il est particulièrement intéressant de voir comment la gouvernance à plusieurs niveaux (fédéral, provincial/territorial, autochtone) et l'évolution des politiques internationales (par exemple, les mesures prises par les États-Unis ou l'Union européenne) influencent la capacité du Canada à générer et à tirer parti des retombées positives.
- Quelles preuves issues de la théorie, de la pratique, de la modélisation ou d'études de cas existent concernant les répercussions d'environnements politiques de plus en plus ambigus ou incertains sur la nature ou l'ampleur des retombées découlant des politiques canadiennes en matière de climat ou de croissance propre à ce jour ?
- Quels nouveaux paramètres ou indicateurs sont nécessaires pour éclairer la prise de décision, fixer les objectifs et suivre les progrès réalisés en matière d'investissements dans les industries propres ou les projets majeurs ? Existe-t-il des possibilités d'utiliser le big data ou l'intelligence artificielle pour soutenir ces objectifs ?



3. Mettre l'accent sur les droits et les titres des Autochtones dans la recherche canadienne sur la croissance propre et/ou faire progresser les résultats en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) tout en renforçant la croissance propre, la compétitivité et la résilience économique du Canada.

- Quelles nouvelles réformes réglementaires, institutionnelles ou de gouvernance sont nécessaires pour garantir la reconnaissance des droits et des titres fonciers autochtones dans le cadre de projets/investissements liés à la croissance propre dans les grandes industries incluant les ressources naturelles ? Par exemple, les propositions pourraient explorer la mise en œuvre de l'UNDRIP (Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones) et de l'UNDA/FPIC (Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones/Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause) dans le cadre de grands projets, la reconnaissance des droits autochtones dans les cadres réglementaires ou de gouvernance des projets, ou les mécanismes de partage de revenus ou de cogestion.
- Quels sont les impacts à court ou à long terme (positifs ou négatifs) des politiques ou des approches visant à favoriser l'utilisation efficace des ressources et à réduire l'empreinte environnementale des grands projets industriels ou liés aux ressources naturelles sur les peuples autochtones, les groupes méritant l'équité et/ou les Canadiens à faible revenu ?
- Quelles innovations politiques peuvent renforcer la résilience (au sens large, y compris la conception autochtone et non autochtone de la « résilience économique ») et la durabilité à long terme des communautés autochtones et/ou tributaires des ressources naturelles isolées qui sont confrontées aux pressions combinées du changement climatique, de la transition économique et de l'évolution démographique ?

Les propositions doivent décrire des travaux axés sur l'information des discussions politiques canadiennes, avec des projets débutant au plus tôt le 1^{er} janvier 2026 (l'antidatage des dépenses à cette date est autorisé). Les projets peuvent porter sur des défis politiques fédéraux, provinciaux ou régionaux. Mais ils doivent clairement expliquer comment la recherche éclairera la prise de décision relative aux objectifs du Canada en matière de croissance propre, de compétitivité et de résilience économique. Les candidatures qui tiennent compte des indicateurs de durabilité, de prospérité et de responsabilité relationnelle définis par les Autochtones, en plus ou à la place des mesures économiques occidentales, sont les bienvenues.

Les propositions menées par des chercheurs et chercheuses autochtones ou des chercheurs et chercheuses qui s'identifient comme membres de groupes minoritaires ou en quête d'équité sont particulièrement encouragées. Les bénéficiaires du financement conservent la pleine possession de toute la propriété intellectuelle (y compris leurs recherches, conclusions et documents publiés), mais accordent une licence à l'Institut pour l'IntelliProsperité pour publier tous les documents finaux, rapports et autres livrables soumis sur le site web de l'Institut, afin qu'ils puissent être diffusés au réseau de recherche sur les politiques économiques et environnementales.

COMMENT SOUMISSIONNER :

Les propositions de recherche doivent être soumises au plus tard le 20 janvier 2026 à 17 h (heure du Pacifique) et comprendre deux parties :

- Soumission d'une proposition complète (voir le modèle ci-dessous) envoyée à research.network@smartprosperity.ca



- [Formulaire Microsoft](#) dûment rempli

Types de propositions : Les propositions décrivant des projets de recherche complets (c'est-à-dire des recherches originales, des analyses de données, des études de cas) ou des travaux de développement de la recherche (c'est-à-dire des synthèses de la littérature, des développements de bases de données) seront prises en considération pour le financement.

- **Les activités de développement de la recherche** peuvent faire l'objet d'une demande de financement ne dépassant généralement pas 10 000 \$ canadiens, pour la définition de la portée de la recherche, le développement d'ensembles de données ou d'autres travaux de développement, lesquels doivent être achevés au plus tard le 31 mars 2027.
- **Les projets de recherche complets** peuvent demander jusqu'à 30 000 \$ canadiens. Les projets doivent également être achevés au plus tard le 31 mars 2027. Afin de garantir une livraison et une réalisation dans les délais, les candidats ayant une proposition complète sont encouragés à réfléchir à la manière de lancer leurs projets au cours du semestre universitaire de l'hiver 2026, en notant (comme indiqué ci-dessous) que les dépenses antédatées au 1er janvier 2026 sont éligibles.

Admissibilité au financement : Les propositions doivent décrire des travaux qui informent les discussions politiques canadiennes. Les projets doivent débuter au plus tôt le 1er janvier 2026 (les dépenses antérieures à cette date sont admissibles, y compris les coûts liés au temps consacré par les étudiant(e)s assistant(e)s de recherche à l'élaboration des propositions ou aux travaux initiaux (préalables) du projet).

Dans les deux cas (c'est-à-dire pour les activités de développement de la recherche ou les projets de recherche complets), les propositions ne peuvent demander un financement pour des activités de recherche que jusqu'à la date de fin du projet, soit le 31 mars 2027 (au plus tard). Tous les résultats doivent être soumis dans les 30 jours suivant la date de fin du projet.

Les demandes de prolongation du financement au-delà du 31 mars 2027 ne seront pas prises en considération. Tous les fonds du projet non dépensés à cette date seront perdus et restitués à l'organisme de financement.

Livrables : Toutes les propositions doivent préciser les livrables intérimaires et/ou les mises à jour de soumissions tous les six mois, tels que les projets de documents de travail, la présentation des résultats intérimaires, les conclusions intérimaires de l'analyse documentaire, les rapports d'étape ou autres résumés des conclusions préliminaires.

Toutes les propositions doivent également préciser les livrables finaux à soumettre à la fin du projet. Bien que divers formats de livrables soient acceptés (par exemple, webinaires, présentations, notes d'orientation, vidéos, éditoriaux, contenus partageables, autres contenus en ligne ou sur les réseaux sociaux), tous les projets doivent au minimum inclure **les deux éléments suivants** :

- **Un rapport final** tel qu'un article publié dans une revue universitaire, un document de travail publié dans la [Série de documents de travail sur l'économie propre](#) de l'Institut pour l'IntelliProspérité, ou une analyse documentaire, une synthèse ou un rapport sur l'élaboration d'un ensemble de données (dans le cas de projets de développement de la recherche).
- **Un court billet de blogue axé sur les responsables des politiques** résumant les principales conclusions.



Les propositions de projets qui tirent parti d'autres sources de financement ou qui s'appuient sur des projets pilotes en cours ou d'autres initiatives de recherche sont encouragées (mais pas obligatoires). Les propositions de recherche peuvent être soumises par des professeur(e)s, des étudiant(e)s diplômé(e)s ou des boursiers et boursières postdoctoraux/postdoctorales. Les propositions des étudiant(e)s diplômé(e)s doivent inclure une lettre signée par un membre permanent de la faculté acceptant de superviser la recherche proposée.

Nous nous efforcerons de prendre les décisions de financement rapidement et d'informerons les candidat(e)s retenu(e)s en début février, afin de permettre l'engagement des étudiant(e)s ou d'autres dépenses liées au projet au cours du semestre d'hiver 2026. Si vous avez des questions, veuillez les envoyer à research.network@smartprosperity.ca.

MODÈLE DE PROPOSITION DE RECHERCHE :

Cette proposition de recherche ne doit pas dépasser deux pages, à l'exclusion des tableaux des livrables et du budget présenté ci-dessous. Veuillez envoyer ce modèle rempli en format PDF à research.network@smartprosperity.ca et remplir la deuxième partie de votre soumission via ce formulaire Microsoft Form. N'hésitez pas à supprimer les instructions en bleu lorsque vous remplissez ce modèle.

Titre du projet de recherche : [Fournissez un bref titre décrivant le projet proposé]

Mots-clés : [Fournissez plusieurs mots-clés décrivant le projet proposé]

Nom du ou des superviseur(e)s de recherche/chercheurs et chercheuses principaux/principales : [Nom, fonction, département/institut/etc., université, adresse courriel]

Nom du ou des chercheurs et chercheuses/étudiant(e)s (si connu à ce stade) : [Nom, diplôme visé, département/institut/etc., université, adresse courriel]

Type de proposition : [sélectionner une option]

- Projet de recherche complet (à achever avant le 31 mars 2027)
- Activités de développement de la recherche (àachever avant le 31 mars 2027)

Montant total demandé : [30 000 \$ maximum pour une proposition de recherche complète et 10 000 \$ pour des activités de développement de la recherche]

Détails sur tout financement supplémentaire qui soutiendra également ce projet : [Les candidats sont priés de divulguer les fonds de recherche supplémentaires reçus pour ce projet de la part de sources extérieures]



Date prévue de fin du projet : [Date à laquelle tous les fonds seront dépensés : au plus tard le 31 mars 2027]

Contexte/description du problème : [Fournissez le contexte et/ou la description du problème de recherche, ainsi qu'un bref aperçu de la littérature pertinente]

Objectifs et questions de recherche : [Indiquez clairement les objectifs de recherche de votre proposition. À quelles questions de recherche votre projet cherche-t-il à répondre? Comment cela contribue-t-il à la littérature de recherche existante?]

Méthodologie : [Expliquez comment vous comptez répondre à ces questions de recherche]

Activités et calendrier : [Expliquez quelles sont les activités que vous prévoyez entreprendre et donnez un aperçu du calendrier prévu pour ces activités]

Résumé des résultats : [Veuillez remplir le tableau ci-dessous en indiquant le type de résultats intérimaires et finaux envisagés (p. ex. documents de travail, exposés de politique, analyses documentaires détaillées, blogue, webinaires, présentations de conférences, etc.), ainsi qu'une estimation de la date à laquelle vous pensez les terminer. Tous les candidat(e)s retenu(e)s devront présenter les résultats finaux de leur recherche lors du symposium de recherche de notre réseau ou d'autres événements connexes organisés par l'Institut, en fonction du calendrier.]

Toutes les propositions doivent préciser les livrables intérimaires et/ou les mises à jour à soumettre tous les six mois, telles que les projets de documents de travail, la présentation des résultats intérimaires, les conclusions intermédiaires de l'analyse documentaire, les rapports d'étape ou autres résumés des conclusions préliminaires. Toutes les propositions doivent également préciser les livrables finaux à soumettre à la fin du projet, notamment :

- i. **Un rapport final** tel qu'un article publié dans une revue universitaire, un document de travail publié dans la Série de documents de travail sur l'économie propre de l'Institut pour l'IntelliProspérité, ou une analyse de la littérature contextuelle, une synthèse ou un rapport sur l'élaboration d'un ensemble de données (dans le cas de projets de développement de la recherche).
- ii. **Un court blogue axé sur les responsables des politiques** résumant les principales conclusions.



Livrables	Du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 mars 2027	
	janvier 2026 - octobre 2026	novembre 2026 - mars 2027
<i>Appels téléphoniques obligatoires avec l’Institut pour l’IntelliProspérité pour faire le point sur le projet</i>	septembre 2026	mars 2027
<i>Livrables intérim (insérer le type et les dates prévues)</i> <i>(Veuillez préciser les livrables intermédiaires—au moins un à mi-parcours du projet—afin de permettre l’évaluation des progrès.)</i>		
<i>Article de blog final (date prévue)</i>		
<i>Rapport final (date prévue)</i>		
<i>Autres livrables finaux</i> <i>(Veuillez préciser, y compris le type et la ou les dates prévues.)</i>		

Répartition des coûts : [Veuillez remplir le tableau de la page suivante en détaillant les différentes composantes du budget de votre proposition.] :

- *Les budgets doivent refléter explicitement la proportion des fonds à dépenser par exercice financier (c'est-à-dire entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mars 2026, et entre le 1^{er} avril 2026 et le 31 mars 2027).*
- *Tous les fonds accordés qui n'auront pas été dépensés au 31 mars 2027 ne seront pas reportés à l'année suivante, mais devront être restitués à l'organisme de financement. Aucune demande de prolongation du projet ou de poursuite du financement au-delà du 31 mars 2027 ne sera prise en considération.*
- *Veuillez ne pas inclure les frais généraux de l'Université dans la répartition des coûts. Les conditions de l'accord de financement avec Environnement et Changement climatique Canada ne nous permettent pas de financer les frais généraux.*
- *Les candidat(e)s retenu(e)s devront présenter leur recherche (une fois terminée) soit en personne à Ottawa, soit virtuellement, à l'invitation de l'Institut. Le cas échéant, les frais de déplacement pour assister au symposium seront pris en charge séparément (ne pas inclure ces frais de déplacement dans le budget proposé).*



- *Bien que nous encouragions les candidats à inclure dans leur proposition des plans de présentation de leur recherche à d'autres conférences et événements universitaires ou connexes, veuillez ne pas inclure le financement des déplacements pour des conférences dans le budget proposé. Le financement de ces voyages sera accordé sur une base concurrentielle, les propositions devant être soumises à l'Institut pour examen une fois que les résultats sont obtenus.*
- *Les frais de déplacement directement liés aux activités de recherche (par exemple, réunions du groupe de projet, entretiens, etc.) sont admissibles au financement et peuvent être inclus dans le budget.*

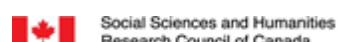
Poste <i>Pour chaque poste budgétaire, fournissez une répartition supplémentaire des coûts, si nécessaire.</i>	Du 1^{er} janvier 2026 au 31 mars 2026			Du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027		
	Demande adressée à l'Institut	Fourni (en nature ou en espèces) par le chercheur ou d'autres organismes de financement	Total	Demandé à l'Institut	Fourni (en nature ou en espèces) par le chercheur ou d'autres organismes de financement	Total
<i>Bourse(s) d'études pour étudiant(e)(s)/assistant(e)(s) à la recherche</i>						
<i>Déplacements liés à la recherche et hébergement</i>						
<i>Achat de données ou autres coûts d'accès aux données</i>						
<i>Autres (p. ex. logiciels, frais de sondage, matériel ou autres fournitures)</i>						
<i>Veuillez préciser.</i>						

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
 This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada



TOTAL	\$(CAD)	\$(CAD)	\$(CAD)	\$(CAD)	\$(CAD)	\$(CAD)
--------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------